

34 associations et collectifs citoyens saisissent la Défenseure des Droits au sujet de la situation des personnes exilées à Paris et en Ile-de-France

Paris le 07 janvier 2021.

Les associations et collectifs citoyens observent que la situation de sans-abrisme des personnes exilées ne cesse de se dégrader, avec des campements qui se succèdent dans des conditions sanitaires et humanitaires toujours plus inquiétantes. Ces campements se multiplient dans toute l'Ile-de-France, et regroupent principalement des personnes primo-arrivantes, relevant de l'asile ou encore bénéficiaires d'une protection internationale. Le 30 novembre, 33 associations et collectifs ont adressé à Madame la Défenseure des Droits Claire Hédon une saisine à ce sujet.

En cinq ans, uniquement à Paris, Aubervilliers et Saint-Denis, plus de 60.000 personnes ont été prises en charge au cours de 283 opérations de mise à l'abri - dont 65 évacuations complètes de campement. Certaines de ces personnes ont été mises à l'abri à plusieurs reprises, après avoir été remises à la rue, signe d'une absence de continuité de l'hébergement. A plusieurs égards, la situation francilienne fait écho aux violations des droits fondamentaux que vivent les personnes exilées sur le littoral franco-britannique et à la frontière franco-italienne, qui ont été documentées par le précédent Défenseur des Droits.

Ainsi, les associations et collectifs citoyens dressent un constat de sous-dimensionnement de l'ensemble des dispositifs dédiés à la prise en charge et l'accompagnement des personnes présentes sur ces campements, ainsi que le dysfonctionnement grave de certains dispositifs. Ces constats mentionnés dans la saisine conduisent à une situation d'atteinte aux droits des personnes, en particulier en ce qui concerne l'accès à la demande d'asile, la réponse aux besoins fondamentaux ou encore le droit à un hébergement d'urgence.

Aujourd'hui, des centaines de personnes exilées sont encore en situation de rue, après avoir perdu pour certaines leur matériel de première nécessité lors des évacuations des campements de la place de l'Écluse à Saint-Denis le 17 novembre 2020 et de la place de la République à Paris le 23 novembre 2020. D'autres sont arrivées à Paris depuis et sont dans une errance permanente. Elles se retrouvent toutes confrontées, comme après chaque évacuation, à une pression policière liée à la volonté d'empêcher la reconstitution de campements. Cette situation témoigne des limites atteintes par le système d'accueil actuel.

C'est dans ce cadre que nous avons saisi la Défenseure des Droits, et que nous émettons le souhait qu'un cadre de discussion, réunissant les services de l'Etat concernés, les collectivités, les associations gestionnaires de dispositifs et les associations de terrain, ainsi que les collectifs citoyens et des représentants des personnes exilées, puisse s'ouvrir pour penser un vrai système de premier accueil et de prise en charge des personnes exilées et éviter la reconstitution des campements à Paris et dans toute l'Ile-de-France.

Liste des 34 organisations signataires

Action Contre la Faim ; ADSF - Agir pour la Santé des Femmes ; Antanak ; Asile ; ADDE - Avocats pour la défense des droits des étrangers ; La Casa ; La Chorba ; La CIMADE IDF ; Collectif Audonien Solidarité Migrants ; Collectif l'Assiette Migrante ; Collectif P'tits Dej's Solidaires ; Collectif Solidarité Migrants Wilson ; Le COMEDE ; Droits d'Urgence ; Emmaüs France ; Etats Généraux des Migrations Paris ; Famille France-Humanité ; Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF ; Fondation Abbé Pierre ; Fondation Armée du Salut ; La Gamelle de Jaurès ; Kolone ; Ligue des Droits de l'Homme ; MARDi ; Médecins Du Monde ; Médecins Sans Frontières ; Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ; Paris d'Exil ; Réseau Chrétien - Immigrés (RCI) ; Secours Catholique ; Solidarités International ; Thot ; Utopia 56 ; Watizat.